

Synthèse n°1 :

La prévention de la violence liée au football : l'exemple belge du « fan coaching ».

Contexte de production

Cette synthèse pourrait s'adresser au comité directeur d'un club de football de petite ou moyenne envergure qui désiretrait s'informer sur de nouvelles méthodes en matière de prévention de la violence au sein des stades. On pourrait supposer que le club organise une réunion avec les autorités municipales afin de remédier à des problèmes récurrents de violence. Au sein d'un contexte social que l'on pourrait qualifier de difficile, cette synthèse permettrait aux dirigeants de s'informer préalablement sur la question afin de soumettre l'idée à un débat en présence des différents acteurs. La synthèse doit donc être claire, rapide à lire, tout en étant composée d'un lexique spécialisé avec lequel les responsables sont logiquement familiers. De plus, les appellations étant propres au français wallon, il était nécessaire d'adapter certains termes au vocabulaire utilisé en France.

Documents utilisés

- N. Hourcade, L. Lestrelin, P. Mignon, *Livre vert du supportérisme*, 2010, pp 83-87, 101-110
- M. Comeron, *La prévention de la violence dans le sport*, 2002, pp 21-39
- Service Public Fédéral Intérieur, Politique de Sécurité et de Prévention. (Cellule football et Direction Sécurité locale intégrale), *Bonnes pratiques : prévention de la violence dans le football*, 2005, pp 4-25

TABLE DES MATIÈRES

<u>Qu'est-ce que le « Fan coaching » ?</u>	3
<u>Étymologie</u>	3
<u>Un dispositif de prévention</u>	3
<u>Une démarche sociale</u>	4
<u>Aux racines sociales de la violence</u>	4
<u>Une éducation nécessaire</u>	4
<u>Des acteurs professionnels</u>	5
<u>Un phénomène à plusieurs niveaux</u>	6
<u>Aspects internationaux</u>	6
<u>Aspects nationaux</u>	7
<u>Aspects locaux</u>	7
<u>Une démarche basée sur la coopération</u>	8
<u>Avec les forces de l'ordre</u>	8
<u>Limites du dispositif</u>	9
<u>En Belgique</u>	9
<u>Aspects généraux</u>	9
<u>Annexes</u>	11
<u>N. Hourcade, L. Lestrelin, P. Mignon, Livre vert du supportérisme, 2010</u>	11
<u>M. Comeron, La prévention de la violence dans le sport, 2002</u>	11
<u>Service Public Fédéral Intérieur, Politique de Sécurité et de Prévention(Cellule football et Direction Sécurité locale intégrale), Meilleures pratiques : prévention de la violence dans le football, 2005</u>	11

Cette synthèse met en lumière les origines et le fonctionnement du dispositif de prévention de la violence au sein des enceintes sportives nommé « Fan coaching ». Après avoir rappelé son contexte de création et défini sa fonction, il conviendra de se pencher sur les différents aspects qui le caractérisent. Tout d'abord, il est utile de préciser que ce dispositif issu d'une initiative localisée se doit d'être institutionnalisé à plusieurs niveaux. Ensuite, la dimension sociale du « Fan coaching » implique des précisions quant à sa mise en application. Pour qu'elle soit efficace, la coopération multilatérale des acteurs ne doit pas être ignorée. Enfin, les limites possibles du « Fan coaching » seront détaillées.

QU'EST-CE QUE LE « FAN COACHING » ?

Étymologie

Ce mot-valise composé d'anglicismes signifie littéralement « accompagnement d'admirateurs ». Au-delà de cette traduction maladroite, il faut entendre cet accompagnement comme une prise en charge d'un public particulier. Il faut aussi noter que ces deux mots sont très utilisés dans le milieu du sport et du football afin de désigner les supporters et les entraîneurs : ils prennent donc immédiatement sens auprès du public visé.

Un dispositif de prévention

Le drame du Heysel, survenu en 1984 à Bruxelles, provoqua la mise en place de dispositifs visant à endiguer les phénomènes violents au sein et autour des stades de football. Ainsi, les autorités belges renforcèrent les moyens alloués à la sécurité des spectateurs, notamment en termes de présence policière ou de systèmes de vidéo-surveillance à l'intérieur de l'enceinte sportive.

Outre ce volet sécuritaire, certains universitaires, Manuel Comeron¹ en tête, imaginèrent un dispositif de « prévention offensive » : le « Fan coaching ». Établie au sein de plusieurs clubs de football belge, cette mesure consiste à encadrer certains supporters

¹[La prévention de la violence dans le sport, 2002](#)

sujets aux actes violents en prenant en compte les déterminismes sociaux et psychologiques ayant emmené ces individus à faire usage de la violence au stade, mais aussi durant leur quotidien.

Le « Fan coaching » se base sur l'intervention d'éducateurs spécialisés, les « Fan coaches ». Ces professionnels endossent alors le rôle de médiateurs auprès du club et des forces de police durant les rencontres sportives, mais accompagnent également les supporters, souvent ciblés pour leur jeune âge, durant le reste de la semaine. Par l'organisation d'activités sportives, sociales ou culturelles, ils proposent une mission de responsabilisation, d'encadrement et d'aide sociale. Les supporters accompagnés sont ainsi amenés à délaisser l'usage de la violence et à créer une image positive d'eux-mêmes par la fédération autour de projets communs.

UNE DÉMARCHE SOCIALE

Aux racines sociales de la violence

Le postulat de départ du « Fan coaching » se base sur le fait que le sport en général et le football en particulier ne sont pas des mondes clos au sein de la société. Par conséquent, l'enceinte sportive n'est pas le cadre unique de la violence exprimée par les individus qui y sont sujets. S'ils adoptent un comportement inadéquat au stade, c'est que leur quotidien en est déjà empreint.

En effet, reprenant une thématique maintes fois débattue, les concepteurs du « Fan coaching » estiment que la précarité sociale engendre des conditions tout à fait propices à l'expression d'un comportement violent. La déscolarisation, le chômage, les habitations précaires, la toxicomanie, le manque de mixité sociale sont autant de facteurs qui poussent ces individus à considérer leur activité de supporter comme un exutoire afin d'exprimer une violence consolidée par l'appartenance à un groupe.

Une éducation nécessaire

Si le public ciblé par les « Fan coaches » est avant tout adolescent ou légèrement plus âgé, c'est parce que la dimension éducative est un aspect majeur de leur travail.

Il s'agit, en effet, de réduire l'exclusivité relationnelle que ces jeunes entretiennent avec des individus violents plus âgés qui font alors office de figures paternelles et d'exemples. Grâce à leur rôle de conseil, d'écoute, les « Fan coaches » proposent aux jeunes supporters de nouveaux exemples de sociabilité et les initient au dialogue et à l'investissement constructif.

Dans ce but, des actions pédagogiques sont menées tout au long de la semaine avec les jeunes supporters, profitant d'un cadre moins sujet à l'énervernement et à l'excitation qu'un stade de football. Ainsi, le dispositif de « Fan coaching » établi à Liège propose aux jeunes des activités sportives, football, escalade, pour leur inculquer les bases du respect des règles, du « fair-play », du loisir non-violent. Ces activités visent à les pousser au dépassement de soi, afin qu'ils se forment une image positive d'eux-mêmes et de leur environnement.

Certaines activités culturelles et artistiques, comme des sorties au cinéma ou la création d'un CD de « rap » sont mises en place dans le but de former ces jeunes à d'autres moyens d'expressions.

Enfin, leur implication dans l'embellissement du stade à Liège est un moyen de les rattacher à l'intérêt social et général. Les supporters sont ainsi fédérés autour d'un objectif commun.

Des acteurs professionnels

La structure liégeoise est composée de la sorte : un responsable de projet, un secrétaire et quatre « fan coaches ». Il convient d'insister sur l'absolue nécessité du statut professionnel de ces acteurs. En effet, ils doivent toujours disposer d'un contrat de travail et doivent être formés régulièrement en cas de changement de la législation. La grande difficulté de leur mission implique de réelles qualifications professionnelles : un recrutement lacunaire pourrait en effet compromettre les résultats attendus.

Outre les activités pédagogiques, les « fan coaches » possèdent également une mission d'assistance sociale. L'établissement d'un « fan home », un local dédié au regroupement des supporters souvent à proximité de l'enceinte sportive, doit aussi servir à apporter une aide administrative aux individus qui en ressentiraient le besoin. Les « Fan coaches » peuvent également les rediriger vers des personnes compétentes : avocats, structures sanitaires et sociales. L'affichage constant d'offres d'emploi permet également aux supporters inactifs de retrouver une place dans la vie active.

Enfin, l'éducateur doit également posséder une culture commune avec les supporters qu'il accompagne. Une bonne connaissance du milieu du football, et plus précisément du club précis pour lequel il intervient est quasi-obligatoire. Sans quoi, l'immersion au sein du groupe, dans les lieux de sociabilité potentiellement criminogènes qu'ils fréquentent ne pourrait se faire de manière naturelle. Pour toutes ces raisons, le profil de ces professionnels doit être sérieusement étudié, tandis que leur statut doit être conformément valorisé.

UN PHÉNOMÈNE À PLUSIEURS NIVEAUX

Les préconisations en matière de socio-prévention stipulent que le phénomène du « Fan coaching » ne peut être durable et efficace que dans le cas d'une institutionnalisation à plusieurs niveaux.

Aspects internationaux

Manuel Comeron, principal instigateur du mouvement, a rédigé en 2002 le rapport « La prévention de la violence au sein du sport » pour le compte du Conseil de l'Europe, qui, dès 1992, a commencé à se préoccuper des problèmes de violence au sein des stades. Il y stipule que les différentes structures doivent inévitablement engager un dialogue au niveau international, en partenariat avec les pays déjà engagés dans la voie de la socio-prévention. Tout en prenant en compte les particularités locales, une standardisation des méthodes, l'établissement de caractéristiques communes est nécessaire pour la cohérence du mouvement ainsi que pour une éventuelle coopération en cas de rencontres internationales.

Le soutien des instances du football européen, telles que l'UEFA², démontre la volonté internationale d'éradiquer les phénomènes de violence au sein des enceintes sportives. En 2011, l'association « Fan coaching » de Liège fut primée par l'EFSA³, cérémonie organisée avec le concours de l'UEFA afin de récompenser les supporters agissant pour la promotion d'une atmosphère positive dans les stades.

Enfin, dès la Coupe du Monde 1998 organisée en France, l'instauration d'« ambassades de supporters » servant à accueillir les supporters étrangers dans un cadre

2 Union of European Football Associations

3 European Football Supporters Awards

de dialogue, d'orientation, de renseignement a contribué à réduire les incidents dans les villes-hôtes. Ce dispositif, bien que différent du « Fan coaching », pourrait être adapté au niveau local afin d'accueillir les supporters adverses et d'éventuellement créer des points de rencontres et d'échanges pour minimiser les affrontements potentiels autour du match.

Aspects nationaux

En Belgique, les services publics nationaux apportent également leur concours au dispositif. Le SPFI⁴, équivalent belge du ministère de l'Intérieur, dans son rapport intitulé « Meilleures pratiques : prévention de la violence liée au football », détaille l'aide qu'il peut fournir aux structures de « Fan coaching ». Tout d'abord, les responsables peuvent se voir fournir un appui à projets. Le SPF autorise la délivrance de cartes de libre accès aux stades pour les éducateurs. En cas de nouvelle législation, une formation peut être dispensée, dans un but d'actualisation des connaissances. Leur participation aux réunions nationales est garantie, tandis qu'une aide à la propagation du dispositif au sein d'autres clubs locaux peut être mise en place.

Selon Comeron, une centralisation nationale est en effet nécessaire afin de réunir les compétences locales, d'harmoniser les constats et de pouvoir faire circuler les informations au niveau international.

Aspects locaux

Le dispositif du « Fan coaching », s'il doit être internationalisé, donne sa pleine mesure lorsqu'il est intégré à un plan de prévention au niveau local, à l'échelle d'une ville. C'est ainsi que le rôle d'appui des collectivités territoriales est indispensable, en France, la commune doit pouvoir apporter son soutien au projet.

De fait, N. Hourcade, L. Lestrelin et P. Mignon, dans le *Livre vert du supportérisme*, indiquent dans leurs préconisations que le rôle des associations de supporters en France doit absolument être clarifié auprès des clubs et des collectivités territoriales. En effet, les autorités morales telles que le Conseil régional, le Conseil général apportent souvent des subventions aux clubs, tandis que le stade dans lequel évolue l'équipe est souvent loué par la municipalité. Ainsi, les collectivités doivent pouvoir jouer un rôle de dialogue entre clubs et représentants des supporters, si, dans les faits, ces

4 Service Public Fédéral Intérieur

derniers ont élu un représentant reconnu auprès des collectivités. La signature d'une convention concernant les différentes entités, collectivités, clubs et supporters permet alors d'instaurer des relations stables et ouvertes au dialogue. La création d'une association de « Fan coaching » dans une ville française pourrait alors améliorer la crédibilité du groupe de supporters et lui donner les moyens légaux de participer à cette opération.

UNE DÉMARCHE BASÉE SUR LA COOPÉRATION

En tant que médiateurs, les « Fan coaches » se situent à l'interface entre clubs et forces de l'ordre. En ce sens, une coopération constante est obligatoire. Les limites de cette coopération doivent également être établies dès le départ, afin de favoriser le bon fonctionnement du projet.

Avec les forces de l'ordre

La présence des forces de l'ordre dans un stade est généralement vécu comme une provocation par les supporters violents. Un des rôles principaux des « Fan coaches » est donc d'apaiser les échanges entre les deux parties. Pour cela, une coopération des « Fan coaches » avec la police est indispensable. Ces accords passent par une information bilatérale : des accords quant aux rôles précis à adopter doivent être mis en place en amont. L'autorité administrative locale a la charge de créer une structure officielle de concertation : le dialogue et l'enrichissement mutuel améliorent alors la coopération.

Inévitablement, la position des « Fan coaches » devient alors sensible. Premièrement, si les éducateurs se doivent d'écouter, de comprendre les supporters, ils ne peuvent en aucun cas devenir des « syndicalistes ». La compréhension de la notion de maintien de l'ordre et des méthodes policières est une condition sine qua non à la profession de « Fan coach ».

A l'inverse, les policiers doivent avoir en retour une réelle considération pour les « Fan coaches » et les considérer comme des partenaires à part entières. Il est d'ailleurs souhaitable qu'un membre des forces de l'ordre soit associé au comité de gestion de l'association. Cependant, un « Fan coaching » sous tutelle policière serait contre-productif,

de même que l'éducateur ne doit pas se transformer en indicateur et délivrer des informations individuelles à propos des supporters. Il doit s'en tenir à des renseignements généraux, mais précieux, sur le contexte de la rencontre, et l'atmosphère particulière d'un match.

LIMITES DU DISPOSITIF

En Belgique

Si le phénomène du « Fan coaching » s'est concrétisé par des résultats notables en Belgique au cours des années 90 et 2000, un certain essoufflement du mouvement est à constater.

Aujourd'hui, il n'existe plus que trois villes disposant d'une association de « Fan coaching » à temps plein : Liège, Charleroi et Lierre. La ville d'Anvers ne propose plus que quelques actions ponctuelles.

Des aspects propres à la Belgique l'expliquent en partie : la dimension sécuritaire est toujours très présente, la plupart des supporters du pays considérant les sanctions comme disproportionnées. De plus, le schisme plus général entre wallons et flamands empêche une harmonisation des dispositifs : les responsables flamands étant, par tradition, portés sur une politique sécuritaire. Ils se trouvent donc en rupture avec la Wallonie, qui est jugée trop laxiste.

Aspects généraux

Certains constats ont également été dressés par N. Hourcade, qui montreraient les limites générales du dispositif.

Si les individus plus jeunes peuvent encore être canalisés, il apparaît que le « Fan coaching » n'a que peu de prise sur les éléments plus âgés, incontrôlables.

De plus, les supporters peuvent parfois ressentir cette approche comme une forme de contrôle social, qui se substituerait aux actions déjà menées de manière autonome par les groupes structurés. Le rôle des « Fan coaches », en contact avec les forces de police, est parfois ressenti comme un rôle de délation, qui les pénaliserait plus qu'il ne les protège.

D'autre part, les actions pédagogiques qui sont menées peuvent conduire les

individus à une logique d'assistanat, qui leur ferait envisager ces activités comme une simple consommation, sans qu'il n'y ait de remise en question individuelle de leur part a posteriori.

Enfin, les transformations structurelles du supportérisme expliquent aussi cet essoufflement. Le mouvement Hooligan, fortement marqué par la précarité sociale et un mode d'expression violent, sans réelle organisation, s'est aujourd'hui affaibli pour laisser place au mouvement « Ultra », qui peut se montrer tout aussi brutal, mais qui ne présente pas les mêmes caractéristiques sociales et qui se base sur une organisation associative revendiquée.

Le « Fan coaching » est donc un dispositif de prévention active qui peut permettre aux collectivités et aux clubs confrontés à des problèmes de violence d'apporter une réponse dynamique mais axée sur la prévention et l'éducation. Si le système a montré quelques limites en Belgique, les récompenses des instances internationales prouvent que des actions de ce type sont bénéfiques à la vie du club et des supporters. De plus, la France connaît encore certaines lacunes en la matière : de nombreux observateurs, tels N. Hourcade, L. Lestelin et P. Mignon considèrent que l'aspect préventif ne soutient pas assez le volet répressif qui demeure inévitable.

En revanche, le « Fan coaching » nécessite des investissements relativement importants qu'il convient de bien considérer avant d'entreprendre sa création. Si le rôle des instances publiques et footballistiques au niveau national est quasi-indispensable à moyen ou long terme, ce sont les collectivités locales qui sont dans un premier temps aptes à dessiner les contours du projet. Enfin, il faut rappeler que le recrutement des personnels éducatifs doit être pris très au sérieux, et que le bon déroulement du dispositif découle en très grande partie des compétences des acteurs investis.

ANNEXES

N. Hourcade, L. Lestrelin, P. Mignon, *Livre vert du supportérisme,*
2010



Acrobat
Document

M. Comeron, *La prévention de la violence dans le sport,*
2002



Acrobat
Document

**Service Public Fédéral Intérieur, Politique de Sécurité et de
Prévention(Cellule football et Direction Sécurité locale intégrale),
Meilleures pratiques : prévention de la violence dans le football,
2005**



Acrobat
Document